

Ne nous appelez plus les « petits » opérateurs



Image pas trop libre de droits, désolé

Il n'y a pas que les 4 gros BOFS en France

- En France, il y a 4 gros BOFS (Bouygues, Orange, Free, SFR) : les opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN)
- Mais il y a aussi **un peu plus d'une centaine d'autres acteurs B2C et B2B actifs qui possèdent de l'infra** (cœur de réseau, collectes, FON...) : les OCER

Un constat clair et sans appel

- Ne dites plus « petits opérateurs » : **Les OCER sont les opérateurs commerciaux d'envergure régionale (ou multi régionale)**
- Ils sont très actifs localement, mais peu représentés à l'échelle nationale et donc très peu connus notamment de la régulation
- Ils participent eux-aussi à l'aménagement numérique des territoires
- Ils sont complémentaires aux acteurs nationaux (OCEN)
- Ils sont peu ou pas représentés par les organismes existants (FFT, FiRIP, FFDN pour les assos)

« Quand personne ne peut plus rien pour vous...



Il vous reste désormais un recours ! »



ASSOCIATION DES OPÉRATEURS
TÉLÉCOMS ALTERNATIFS

Il vous reste un recours : l'AOTA

- L'AOTA est l'Association des Opérateurs Télécoms Alternatifs (B2C et B2B)
- Créée en mars 2017 par 22 OCER répartis partout en France et même dans les Antilles (!)
- Dirigée par des chefs d'entreprises pour des chefs d'entreprises des telcos
- 35 adhérents aujourd'hui (*+500 emplois directs, +100M€ de CA agrégé*)
- Des conditions d'adhésion simples : posséder de l'infrastructure, les opérateurs « virtuels » qui achètent aux agrégateurs sont refusés
- Une organisation associative pour rester agiles et évoluer ensemble
- Des confrères qui partagent les mêmes problématiques et valeurs

Que fait l'AOTA ?

- Agir et vous représenter pour mieux faire entendre la voix des OCER auprès des décideurs locaux, institutions nationales et régulation FR/UE
- Communiquer ensemble pour faire connaître les OCER dans leur territoire et au-delà
- Peser face aux DiVOP (OWF, SFR, Kosc, ByTel) mais aussi RIP et certains « gros » acteurs un peu pénibles dans l'écosystème
- Se grouper pour réaliser des actions contentieuses si nécessaire ou vous aider à en mener de façon individuelle
- Se grouper pour réaliser des achats (équipements, etc)
- Se grouper pour travailler sur des sujets techs (technos réseaux, normes, SI, SIG...)
- Mutualiser des POP et infras si besoin est...

Ce que l'on a déjà fait

- Rencontrer la régulation (ARCEP), le Ministère de la CDT et la Mission FranceTHD
- Audition par le collège ARCEP (dans le cadre des analyses de marché) et par la mission d'info parlementaire couverture THD
- Rencontrer les divOP, certains équipementiers, etc
- Intervenir sur divers problèmes de marché (RIP, FTTH activé, conditions d'usages NRO Orange...)
- Relations presse régulières pour donner notre point de vue
- Engager des discussions internes sur sujets « techniques » (SI, etc)

Comment adhérer ?

1. Lire les statuts et règlement intérieur : www.aota.fr
2. Demander le formulaire d'adhésion : secretaire@aota.fr
3. Remplir le formulaire 😊
4. Attendre quelques jours la réponse du CA
5. **Et (c'est facultatif mais recommandé) : éventuellement compléter en envoyant quelques produits régionaux aux membres du bureau pour soutenir la candidature...**

Merci de votre attention !



Suivez nous :

- Twitter @AotaFR
- WEB 1.0 : www.aota.fr
- Facebook, LinkedIn

*Special Thanks To
J erome Nicolle ;-)*

Juste un truc... IRMA : Vite des réseaux !



Soutenez
Télécoms Sans Frontières :
www.tsfi.org

Soutenez HAND aka Hackers
against natural disasters :
<http://hand.team>